

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

ABONNEMENTS

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

	année semestre	3 mois
Valais et Suisse	6.50	3.25
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine)	12.—	6.50
Envoi par numéro	15.	7.80
		4.40

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance. sur demande le "BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément au prix de fr. 0.60 par semestre pour la SUISSE et 2.40 par an pour l'ETRANGER.

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée.

Administration & Expédition:

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Compte de chèques Nr. II. 584

Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal.

ANNONCES:

Canton Suisse Etranger

La ligne ou son espace . . . 0.10 0.20 0.80

Réclames 0.40

Minimum d'insertion 1 franc

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal“ à Sion

J. E. MUGNIER

SION • Rue Dent Blanche.

Ustensiles de ménage Emailles, Fer battu, Fer blanc, Toiles cirées, Nappes et Tapis, Verrerie, Lampes. — A PRIX REDUITS.

Réparation de pompes et fournitures. Fabricants d'articles en Corne Cannes et Bâtons. Réparation en Biberons divers et Bijouterie. — Epingles de Chapeau et Protège-pointe, Bouteles de Ceinture. Haute Nouveauté en Oxyde



Viell-Argent — Argenture
Prix réduits.
Médaille d'or

Banque de Sierre -- Sierre

Compte de Virements à la Banque Nationale Suisse
Compte de Chèques Postaux II. 456
Escompte aux meilleures conditions
Nous bonifions le 4 % en Caisse d'Epargne.
L'intérêt court dès le lendemain du dépôt
Nous accordons prêts sur hypothèques

La Direction

Les poêles et potagers ne fument plus.

Je reçus un chapeau de cheminée JOHN et dès ce moment les chambres ne fument plus. Avec considération sig. F. W., architecte pour les jardins.

Selon prospectus garantie de durée pour 10 ans.
500,000 pièces déjà vendues.
J. A. JOHN, S.-A., Succursale de Zurich, Mühlebachstrasse 7.



Le chapeau de cheminée JOHN améliore le tirage de chaque cheminée.

Pour les sulfatages

employez en toute confiance exclusivement les bouillies instantanées adhésives.

La Renommée contre le Mildiou

la seule recommandée par la station fédérale de viticulture de Wädenswil, produit qui s'est placé au premier rang, comme efficacité, et s'y maintient depuis treize ans Paquet de 2 kg. pour 100 litres et

La Renommée au soufre mouillable

contre le Mildiou, l'Oidium et le Court-Noué

La plus efficace et économique des préparations connues, permettant de combattre au pulvérisateur, les 3 maladies à la fois. Succès croissant depuis 1904. Vente en paquet de 4 kg. pour 100 litres d'eau.

Poudre cuprique, la Sulfofite, Soufre mouillable, Soufre sulfaté,

Verdet, Sulfate de cuivre, Soufre sublimé, etc., etc.
Dépôt dans tous les centres viticoles

Fabrique de produits chimiques agricoles
FAMA & Co., Saxon et Bussigny
Bureaux à Bussigny

Le Crucifix

La statue de porcelaine est fixée à la croix de bois plantée dans un rocher très bien imité d'écorce. La statue est richement ornée de fleurs artificielles et de guirlandes de lierre.

Le plus beau cadeau!
Hauteur 32 cts. Prix Fr. 2.65 la boîte y comprise. J'offre de plus:

Fleurs et feuilles artificielles de chaque espèce
Plantes pour églises et chapelles de chaque grandeur (Za 8714)

Demandez des catalogues illustrés.
Fabrique de fleurs artificielles et maison spéciale pour ornements d'églises.

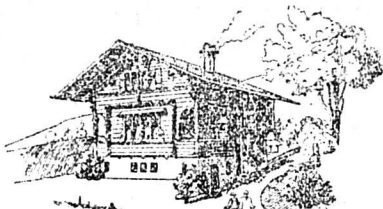
Paul Schaad, Weinfeld (Suisse).



Nombreux sont les moyens

recommandés contre les maladies nerveuses. Beaucoup manquent pourtant le but principal, soit celui de donner une force générale au corps. D'autres sont désagréables à prendre. Le célèbre NERVOSAN remédie à tous ces défauts. NERVOSAN est un excellent fortifiant, stimulant l'appétit, facile à prendre grâce à son goût agréable. NERVOSAN est l'ami des Neurasthéniques. Le bienfaiteur de l'humanité nerveuse.

En vente à fr. 3.50 et fr. 5. Dépôt: pharmacie PITTELOU, Sion



Fabrique de chalets suisses demande Représentants

à la commission dans principales localités du canton. — Offres écrites sous chiffres X R 2468 Union-Reclame Lausanne.

Foin vieux

en bottes pressés. Expéditions par wagons dans toutes gares.
H. Champrenaud, Fourrage en gros, Genève.

A LOUER

à la Planta une belle chambre meublée, éclairage électrique.
S'adresser à l'imprimerie du Journal.

Oeufs à couvrir

Fr. 3.50 la dz. Fr. 3.— la dz.
Orpingtons fauves Coucous de Malines
Orpingtons blancs Cochinchine; per drix
Wyandottes dorées; Favorolles saumons
Fécondation obtenue 85 à 90 %.
Triage Aubri. Point de 3e choix, peu de 2e. Poussins durant toute la saison.
Mme. H. Hænni, Les Pâquerettes, Sion.

Fromage et salaison

Fromage Gruyère gras 1 kilo Fr. 1.90
d'Emmenthal 1 kilo „ 1.95
„ gras de montagne 1909 „ 1.90
„ 1/2 gras vieux „ 1.45
„ maigre, tendre et salé „ 1.—
Lard fumé du pays „ 1.75
Et Exquis, negt., Sion.

CÉSAR CALDI

TANNERIE

DOMODOSSOLA

LOUIS CALDI

BORGOMANERO (Novare)

VINS ROUGES et BLANCS

Echantillons sur demande

On demande à acheter

de suite à Sion et dans le canton du Valais, propriétés de rapport, d'agrément, villas, domaines, tous fonds de commerce et industries. Solution rapide pour trouver commandites, capitaux. Ecrire à

Banque française

29, Boulevard Magenta, PARIS (81^{ème} année)
Etude discrète sur place aux frais de la Banque
Mise en relations directes avec acquéreurs et capitalistes.

Recette

et fournitures pour faire soi-même du Vin de raisins secs première qualité
600.000 litres bns en 1909.
Paquets pour 100 litres fr. 8.—
pour 150 l. fr. 12.—; pour 200 fr. 16.— franco

C'est le moment de faire les provisions pour l'été.
A. B. Margot, Av. d'Echallens 6, Lausanne.



Magasin de meubles

Rue de Conthey Maison Calpini

Choix de meubles en tous genres



Canapés, divans, chaises et fauteuils, armoires, commodes, lavabos, tables rondes, tables de cuisine.

Lits complets en crin animal et végétal dans tous les prix.

Joli assortiment en descentes de lit, glaces, tableaux, poussettes, pliants. Couvertures, plumes et duvets.

Stores - Rideaux

Réparations de literie et meubles à des prix modérés, travail soigné.
Se recommande.

Czech Gottfried, tapissier.

Hôtel Suisse — Sion

Avenue de la Gare

Restauration soignée à toute heure — Prix modéré.

On prend des pensionnaires

Chocolats
"Lucerna"
Marques exquises

CAISSETTES pour expédition d'œufs

fabriquées spécialement par nos soins, à Genève.

Toute sécurité pour les œufs. Solidité à toute épreuve.

		Prix pour qualité forte:			
Œufs	12	24	36	48	60 à
Fr. 0.60	0.90	1.20	1.80	2.20	la pièce port dt par 10
0.50	0.80	1.—	1.50	1.80	pièces

Avec caissette extérieure renforcée (double paroi) peut servir indéfiniment: Fr. 1.—, 1.40, 2.—, 2.60, 3.—, 3.80 la pièce port dt. Sur demande: Prix de gros pour revente par 100 ou 1000 pièces.

S'adresser à L. REBER, fabr., Rue de la Tertasse, 1, Genève.
Catalogue exposition Genève 1909.

Etiquettes de vin

en tous genres

En vente à l'Imprimerie GESSLER

Les chaussures Hirt sont les meilleures

Garantie pour chaque paire. Demandez catalogue gratuit!

J'expédie contre remboursement:

Souliers de dimanche pour messieurs, solides et élégants	No. 39-48	Fr. 8.50
Souliers de travail à crochets pour messieurs, ferrés	No. 39-48	Fr. 9.—
Souliers de travail à oeillets pour ouvriers, ferrés	No. 39-48	Fr. 7.80
Souliers de dimanche pour dames, forme élégante	No. 35-42	Fr. 7.—
Souliers de travail p. dames, ferrés	No. 35-43	Fr. 6.30
Souliers pour fillettes, solides et ferrés	No. 25-29	Fr. 4.20
	No. 30-35	Fr. 5.20
Souliers de dimanche pour fillettes	No. 25-29	Fr. 3.—
	No. 30-35	Fr. 6.—
Souliers p. garçons, solides et ferrés	No. 25-29	Fr. 4.50
	No. 30-35	Fr. 5.50
	No. 36-39	Fr. 6.80

Rod. Hirt, Lenzbourg.



Petitpierre Fils & Co.
NEUCHÂTEL
Fournisseurs des travaux du Loetschberg, Nord et Sud. Mèche à mine garantie.
Agent: M. Max Lorétan, Grenette, Sion.

Loterie

pour l'église catholique de Neuchâtel à Fr. 1.— le billet. Sur 10 un billet gratuit. Envoi des derniers billets contre remboursement, par le Bureau central Fribourg 609 Gros lots de Fr. 40,000, 15,000 etc. 10 405 gagnants. Billets variés.

Tirage 29 juin

Lot principal ev. 750000 francs	ANNONCE DE FORTUNE	LES LOTS sont GARANTIS par l'Etat
---------------------------------	--------------------	-----------------------------------

Premier tirage le 22 Juin

Invitation à la participation aux CHANGES DE GAINS aux grands tirages des primes autorisés et garantis par l'Etat de Hambourg. Le montant total des gains offerts par ces tirages avantageux dépasse la somme de 12 Millions Francs

L'émission comprend 100,000 numéros dont 43,403 doivent forcément sortir gagnants en 71 tirages! A peu près la moitié des No émis doit donc sûrement gagner!

Le plus gros lot possible est éventuellement Marcs 600,000 soit Francs 750,000 or

respectivement M. 500,000, 550,000, 540,000 530,000 520,000 515,000 510,000.

Principaux lots:

300,000	60,000	40,000
200,000	50,000	
100,000		

et beaucoup d'autres, en tout 43,403 lots, payables en espèces, en marcs. Le marc vaut fr. 1.35 Les gains augmentent de tirage en tirage; le gain principal du 1^{er} tirage est ev. de M. 50,000, celui du 7^e tirage de M. 600,000. J'expédie les bons pour le premier tirage au prix officiel de

7 fr. 50 c. billet entier	3 fr. 75 c. demi billet	1 fr. 90 c. quart de billet
---------------------------	-------------------------	-----------------------------

Les mises des tirages suivants et la distribution des lots sur les divers tirages sont indiqués dans le prospectus OFFICIEL qui sera gratuitement expédié à chaque participant, ainsi qu'à tous ceux qui en font la demande. Chaque participant reçoit de moi immédiatement après le tirage la liste officielle des lots.

Les lots sont promptement payés sous garantie de l'Etat.

Chaque commande peut se faire en un mandat poste ou contre remboursement. Frais de remboursement: 50 centimes.

A cause de l'époque rapprochée du tirage on est prié d'adresser les ordres immédiatement cependant jusqu'au 22 Juin

en toute confiance à Samuel HECKSCHER senr., Banquier à Hambourg. (Ville libre)

Lettre de commande N° 736

Monsieur Samuel Heckscher senr., Banquier à Hambourg

Veuillez m'adresser billet entier à fr. 7.50

..... demi billet à „ 3.75

..... quart de billet à „ 1.85

ADRESSE (à écrire bien lisiblement) {

Je vous remets ici inclus ou par mandat-postal ou contre remboursement. (Biffer ce qui ne s'applique pas au cas particulier) la somme de fr.

Oeufs à couvrir

Leghorn (race italienne — la meilleure pour la ponte); Orpington (race pour la chair); 2 Fr. 80 la douzaine, garantie de fécondité 90 %. Oeufs non fécondés remplacés. Canes 3 fr. la douzaine; garantie 90 %. Oeufs clairs remplacés. S'adresser

E. GESSLER, Sion.

Les réformes en Espagne

Les Cortès espagnoles se sont ouvertes aujourd'hui, mercredi; préalablement M. Canalejas, président du Conseil avait adressé lundi aux majorités parlementaires, réunies au Sénat, un discours sur son programme politique.

Il a déclaré qu'en prenant le pouvoir il a trouvé l'Espagne en pleine crise; il travaillera à sa régénération, mais il est impossible d'instituer l'enseignement et le service militaire obligatoires sans écoles ni casernes, et de jouer un rôle international sans armée ni marine. Il faudra donc demander au pays de nouveaux sacrifices moyennant la réforme de l'impôt, de manière qu'il retombe surtout sur les classes fortunées.

« Le gouvernement résoudra, dit-il, le problème clérical selon son programme en exerçant les actes de souveraineté du pouvoir civil indépendamment des négociations avec Rome. Le décret contre lequel proteste le Vatican, dans une note remise à M. Canalejas par le nonce, se borne à appliquer l'esprit moderne à la constitution de 1876, qui doit être interprétée selon l'esprit de la constitution révolutionnaire de 1869. L'esprit du roi est ouvert aux réformes les plus radicales pour la défense conjointe de la monarchie et de la démocratie qui devra être l'œuvre non seulement du ministère, voué à une existence brève, mais des Cortès actuelles. »

M. Canalejas traite ensuite le problème agraire, de la nécessité d'affranchir les campagnes et de la réforme des octrois. Il a fermement en disant que l'amnistie des condamnés de Barcelone dans un but d'apaisement n'exclut nullement le respect de la discipline, le culte de l'armée étant le principe de la force nationale.

Une phrase dans laquelle M. Canalejas a dit: « Mon existence au parlement sera courte, vous avez besoin d'un autre chef », et qui a été accueillie par les dénégations des sénateurs et députés présents, était l'objet de commentaires animés dans les couloirs.

M. Montero Rios et le comte de Romanones, désignés pour la présidence du Sénat et de la Chambre, ont offert leur entier concours au gouvernement, le second exprimant le regret que M. Moret ait refusé la présidence de la Chambre. M. Moret n'assistait pas à la réunion, manifestant ainsi sa réserve personnelle à l'égard du gouvernement, mais il avait invité ses amis à y assister.

Les vice-présidents du Sénat seront les ex-ministres Salvador Jimeno, le général Luque et Lopez Manoz, et ceux de la Chambre MM. Ruiz Jimenez, Boronat et Martin Rosales.

Les députés républicains projettent, dès la rentrée des Chambres, de développer une interpellation sur le procès Ferrer, ou interviendront le criminaliste Pablo Iglesias, et les républicains Azcarate et Alvarez. Ils provoqueront aussi un débat sur la guerre du Rif, la chute du cabinet Moret et la question religieuse.

« L'Osservatore romano » organe officieux du Vatican annonce que ce dernier proteste contre le décret publié par la « Gazette officielle » d'Espagne, au sujet des emblèmes de manifestation des cultes non catholiques en Espagne, décret dont il est question dans la déclaration ministérielle ci-haut.

Quelques journaux font remarquer à ce propos que le Saint-Siège a protesté contre un décret manifestement libéral de l'Espagne qui n'a fait que ce que d'autres pays, en bonnes relations avec le Vatican, ont fait. Mais il faut observer que l'Espagne n'est pas dans la même situation: elle a un concordat formel avec le Vatican, concordat non abrogé, puisque même en ce moment il y a des pourparlers engagés pour des modifications possibles. Or, le décret de la « Gazette officielle » est précisément contraire aux clauses du concordat en vigueur; il y a donc une des parties qui ne se soumet pas aux conditions d'un pacte existant et c'est pour cela que le pape proteste.

Nouvelles de la Suisse

Un cimetière barbare à St-Sulpice
L'exploration d'une carrière de sable, à 600 mètres au sud-ouest du cimetière de Saint-Sulpice (Vaud), a mis à jour un cimetière de l'époque mérovingienne qui devait comprendre une centaine de tombes.

Le service cantonal des monuments historiques a procédé à l'examen de 24 sépultures. Le résultat de cet examen est fort intéressant. On a constaté deux cimetières superposés, l'un à 50 ou 60 centimètres au-dessous du niveau du sol actuel; l'autre à 1 m. ou 1 m. 45 au-dessous. Un certain nombre des tombes découvertes étaient exactement les unes au-dessus des autres. Les sépultures les plus anciennes étaient en terre libre. Dans deux d'entre elles le mort tenait dans ses mains une moitié d'obole copée. Dans d'autres ont été trouvées des boucles de ceinturon en fer et en bronze, deux fibules d'argent massif, trois fibules de bronze à rayon S. L'une des tombes semble avoir contenu un cercueil en bois.

Les tombes supérieures présentent la plus grande variété. Elles sont généralement dalées. Parfois le corps a été recouvert d'une couche de sable, sur laquelle ont été placés des cailloux et de la terre glaise. Dans d'autres, le corps était recouvert d'une dalle. Le fond d'une tombe était pavé de petites boules de la grosseur du poing.

Les tombes supérieures ont reçu, comme c'est souvent le cas, successivement plusieurs corps. Généralement, le corps ancien a été soigneusement mis de côté, ce qui témoigne d'un grand respect pour les morts.

Les archéologues croient que l'emplacement a été utilisé comme lieu de sépulture bien avant l'époque mérovingienne.

La Suisse et le Maroc

Le « Temps » annonce que la commission internationale des mines du Maroc a décidé de soumettre à l'arbitrage du Tribunal fédéral suisse le conflit qui s'est élevé au sujet des concessions accordées par le sultan aux frères Mannesmann, concessions non reconnues par la commission. Cette décision devra toutefois être ratifiée par les Etats intéressés.

Un beau coup de mine

Une mine chargée de 300 kilos de westphalite a été allumée samedi après midi à Saint-Sulpice, dans les mines des ciments suisses de Portland. Ce spectacle inédit dans le canton de Neuchâtel avait attiré une foule nombreuse de curieux. Une galerie couverte de 14 mètres avait été creusée dans la montagne que longe la route historique de la Chaîne. De fers murs d'une trentaine de mètres cubes avaient été construits dans la galerie en vue de renforcer l'effet de l'explosif. Après quelques minutes d'attente, une légère détonation se fit entendre, tandis qu'une paroi de 4 à 5000 mètres cubes s'effondrait avec fracas. Les résultats obtenus avec l'explosif sont des plus concluants.

A la caserne de Lausanne

La deuxième école de recrues de la Ire division se terminera le 2 juillet; elle est partie aujourd'hui pour la grande course. Les recrues seront transportées par chemin de fer jusqu'à Palézieux; de là, elles se dirigeront sur le col de Lys et descendront sur Montbovon, où elles cantonneront. De Montbovon, nos jeunes soldats gagneront le Sépey, par la Pierre à Moellet, puis Chavannes, où auront lieu des tirs de combat. Dimanche; elles cantonneront à Gryon, d'où elles gagneront le pas de Chevillon soit par Anzeindaz, soit par le col des Essets, et descendront sur Saillon. Le retour s'effectuera en train, probablement depuis Bex.

La troisième école de recrues de la Ire division est entrée mercredi passe en caserne. Son effectif est de 325 hommes, la plupart Valaisans et Genevois; il n'y a, en effet, qu'une vingtaine de Vaudois.

Inondations en Suisse

ALTORF, 15. Une terrible catastrophe s'est produite la nuit dernière, peu après minuit.

Un éboulement de terre s'est abattu sur la maison du facteur Ziegler, située sur le versant de la montagne.

Douze personnes sont ensevelies: Mme Ziegler et onze enfants.

Le mari était de service de nuit au bureau de poste.

Les pompiers, qui rencontrent de grandes difficultés, ont retiré jusqu'ici trois enfants encore vivants.

On entend les cris d'appel de la femme, mais il est difficile de parvenir jusqu'à elle.

ALTORF, 15. — A 5 heures ce matin, des coups de canon de détresse ont été tirés de la fabrique fédérale de munitions, située à Schachen.

La Reuss menace de déborder.

BERNE, 15. — L'Ar a grossi considérablement depuis mardi soir.

Elle atteint un maximum plus grand que celui de 1908.

Plusieurs logements des bas quartiers de la ville ont été évacués pendant la nuit.

Un grand nombre de maisons sont menacées.

ZURZACH, (Argovie). 15 — Le Rhin a débordé et les eaux continuent à grossir d'une façon inquiétante.

Chambres fédérales

Le Conseil national a consacré les séances de lundi et mardi à la loi sur la prohibition de l'absinthe. Il s'agit de réglementer l'application de l'article constitutionnel adopté par le peuple suisse le 5 juillet 1908.

Dans le débat sur l'entrée en matière qui a occupé la séance de lundi, les rapporteurs MM. Buhmann et Martin, et le représentant du Conseil fédéral, M. Schobinger, ont insisté sur les difficultés auxquelles se heurtait l'élaboration de cette loi, ceci pour justifier le retard apporté à l'application de l'interdiction de l'absinthe. Les rapporteurs ont loué le Conseil fédéral de se procurer les fonds nécessaires aux indemnités en élevant les droits d'entrée et par conséquent le prix de vente de l'alcool. De cette façon, c'est le consommateur d'abord qui payera les indemnités aux fabricants et cultivateurs d'absinthe.

L'entrée en matière a été votée sans opposition et le Conseil fédéral s'est occupé mardi de la discussion des articles de la loi. A l'art. 2, M. Lagier, député de Nyon, a réussi à faire accepter, après une longue discussion, par 73 voix contre 70 un amendement proposant d'interdire « toutes les imitations de l'absinthe ». La question des indemnités a aussi donné lieu à une longue discussion. De différents côtés on a recommandé au Conseil fédéral de ne pas se montrer trop large. Le groupe socialiste aurait même voulu supprimer toute indemnité. La question sera réglée par voie d'arrêté fédéral et reviendra devant les Chambres.

La loi, dans son ensemble, a été ensuite acceptée à l'unanimité. Elle va passer au Conseil des Etats qui la votera sans doute dans cette session.

Le Conseil des Etats poursuit la discussion du code des obligations. Il a renvoyé à la commission l'art. 1073 relatif à la responsabilité des propriétaires ainsi que l'art. 1063 bis concernant la répression des délits de presse.

Les présidents des deux commissions pour le traité du Gothard ont eu une conférence mardi dans le but d'examiner s'il est plus opportun de faire discuter le traité dans cette session ou de le renvoyer à la prochaine session. La conférence a constaté que la seconde alternative serait préférée par les Chambres.

Chronique agricole

Ville Exposition suisse d'agriculture

(Lausanne 10-19 septembre 1910).

Les fruits

Pour la première fois dans une exposition nationale d'agriculture, les fruits seront séparés en deux groupes concourant dans deux divisions. Ceux de jardins seront présentés dans la division Horticulture, ceux de plein vent dans la division X, Produits du sol, section C, Produits des vergers. C'est par conséquent dans ce dernier groupe que figureront les fruits de table de grande culture, les fruits d'exportation et ceux à cidre. L'état actuel des vergers permet d'espérer une forte participation.

Pour répondre à un désir exprimé de divers côtés, il a été fait une adjonction au programme d'exposition des fruits de vergers en créant un concours de collection générale de fruits d'arbres de plein vent, qui permettra aux exposants et spécialement aux collectivités de présenter une vue générale de la production des vergers suisses, depuis les fruits printaniers — conservés comme pièces de collection — jusqu'à ceux d'automne.

Les intéressés trouveront auprès des commissariats cantonaux les indications spéciales relatives à ce nouveau concours.

Le délai d'inscription pour les fruits expire le 1er juillet.

Les vins

Malgré les conditions fâcheuses dans lesquelles s'est présentée la récolte de 1909, dans la plupart des vignobles suisses, l'exposition des vins promet d'être très fréquentée. A ce propos, il y a lieu de préciser ce qui suit. Les exposants inscrits pour le concours A, vins de 3 années, et pour le concours B, collections de vins, peuvent inscrire les 3 années de A dans la collection. On peut donc participer aux deux concours avec un maximum de 4 années de vins et non pas de 7 années ainsi que quelques exposants l'ont cru.

Pour les vins comme pour tous les produits du sol, on peut s'inscrire jusqu'au 1er juillet au plus tard.

Halles de dégustation des vins, cidres et autres produits des fruits.

Une exposition de boissons n'est intéressante pour le visiteur que pour autant que celui-ci a la possibilité de se rendre compte par lui-même de la qualité des produits exposés.

C'est la raison pour laquelle il est institué des locaux de dégustation des boissons exposées.

La halle de dégustation des vins fera suite à l'exposition des vins et raisins réunie à la viticulture dans un pavillon spécial. Des comptoirs seront mis à la disposition des exposants qui désireront offrir leurs vins ou liqueurs en dégustation. La vente pourra se faire par bouteille, demi-bouteille ou verre.

Dans le but de faciliter les exposants qui ne peuvent s'imposer les frais d'une installation personnelle, le règlement prévoit que l'exploitation de la halle se fera en commun par les exposants qui se répartiront les frais de personnel, entretien, etc.

Pour cela, deux comités seront désignés par les exposants: l'un pour la Suisse française et italienne, l'autre pour la Suisse allemande.

Cette organisation permettra en outre de grouper les vins non par comptoir et exposants, mais par comptoir de cantons ou région viticole ce qui rendra particulièrement intéressante cette dégustation.

Les exposants en vins ne sont pas obligés de s'inscrire pour la halle de dégustation, par contre dans celle-ci ne seront admis que les vins et liqueurs exposés.

La halle de dégustation des cidres sera annexée comme il convient à l'exposition des fruits. Son exploitation se fera également en commun pour les exposants, sous la direction d'un comité désigné par la Schweiz-Abst.-Weinbauverein. Cette société nommera le jury qui choisira les cidres qui pourront être présentés dans la halle de dégustation, ce qui assurera à celle-ci des produits de première qualité.

Enfin les exposants de sirops, vins de petits fruits, liqueurs de fruits, vins et cidres sans alcool, conserve de fruits, auront également la faculté d'offrir leurs produits en dégustation.

Les règlements spéciaux concernant les halles de dégustation des vins, halle de dégustation des cidres et autres produits des fruits, sont à disposition des intéressés, aux commissariats cantonaux, ainsi que les formulaires d'inscriptions qui doivent être retournés pour le 1er juillet.

Bulletin commercial

Situation. — Pendant la dernière semaine, de nombreux orages ont éclaté un peu partout sur le territoire romand. La grêle a causé de grands dégâts en beaucoup de localités vaudoises et genevoises. Non seulement la vigne a souffert, mais les céréales ont été fort maltraitées et complètement hachées en certains endroits. Les arbres fruitiers ont été aussi endommagés de même que les cultures maraîchères et potagères. Bien des sinistrés n'avaient pas encore leur police d'assurance en règle et dans le canton de Genève, on n'assure guère d'autre récolte que celle de la vigne. Jusqu'à maintenant presque toutes les parties du canton de Genève ont été visitées par la grêle. Chancy, Vésénaz, Collex et Versoix en ont particulièrement souffert. Le dernier orage dont ces dernières localités ont souffert a aussi haché les récoltes de plusieurs localités du pays de Gex, à Ornex entre autres. Il a frappé aussi de façon très sérieuse la localité de Mont-sur-Rolle.

Blés et farines. — Comme chaque année,

quand on approche de la récolte nouvelle, on entend ici et là des bruits de baisse sur les cours du blé; on annonce aussi que les boulangers de telles ou telles villes (c'est le cas cette année pour ceux de la région d'Yverdon, Neuchâtel), ont abaissé le prix du pain, ce qui indique nécessairement un recul du prix des farines. Sans pouvoir indiquer le pourquoi exact de ses fluctuations, nous nous bornons à les constater; elles n'intéressent d'ailleurs, en ce qui concerne les blés du pays, que les prix des fours blés nouveaux; elles sont peut-être une invitation à la culture à ne pas jeter tout d'un coup sur le marché la récolte de l'année, mais à en échelonner la vente sur un plus long espace de temps?

Lait. — Les sociétés de producteurs offrent déjà depuis quelques jours à la vente leur production pour l'année commençant au 1er octobre. On a déjà enregistré quelques ventes. Les prix de 15 1/2 à 16 1/2 centimes ont été faits dans quelques localités du canton de Vaud pour fromager. Dans d'autres localités où la vente en nature est assurée on paie 16 1/2 à 17 1/2 centimes.

Dans une assemblée de producteurs du district de Nyon et de La Côte un examen des offres faites par les laitiers et les fromagers a montré que le prix de 16 ct. est un minimum ne pouvant s'appliquer qu'aux sociétés placées loin des centres urbains et ne vendant que pour la fabrication. Pour les autres sociétés de laiterie, le prix de vente doit être fixé entre 17 et 18 centimes. On se montre de plus en plus opposé du côté des vendeurs à l'établissement des prix de vente à l'échelle.

(Journal d'agriculture.)

Pourquoi le lait caillé

On nous écrit:

Les microbes sont des organismes qui comprennent des algues (plantes vivant à la surface ou au fond de l'eau) des champignons et des levures (champignons provoquant la fermentation). On les rencontre partout: dans le sol, dans l'air, dans l'eau, dans le lait, dans le corps des animaux. Ils transforment en se multipliant les éléments où ils vivent en rejetant les résidus de leur activité vitale. Ainsi s'effectue la putréfaction, certaines fermentations qui donnent naissance aux maladies infectieuses, ce sont ces microbes, en général, les levures, en particulier, qui provoquent la fermentation du caillage du lait. Il est facile de le prouver. Remplissons deux vases avec du lait frais. Si l'on fait cuire le contenu d'un de ces vases, on le stérilise, c'est-à-dire qu'on le débarrasse de tous ses (microbes) ferments en les détruisant par la chaleur. Bouchons hermétiquement notre vase et laissons en compagnie du second qui est resté décoloré, reposer pendant un certain temps. Goûtons maintenant des deux liquides: le premier, celui que nous avons stérilisé sera encore intact, tandis que le second aura caillé. Découvrons maintenant le second verre et laissons le ainsi pendant un certain temps. Il est évident qu'il caillera, car les microbes (levures) qui se trouvent dans l'air se poseront sur le lait et provoqueront en se multipliant la fermentation.

Le lait caillé donc parce que les microbes en se multipliant, transforment les éléments où ils vivent, et par là même causent la fermentation.

On évite le caillage du lait en le faisant bouillir, et en le tenant ensuite dans un lieu stérilisé.

Georges Reichenbach.

Etudiant au collège « Maria-Hilf »

Mildiou

En exécution de l'arrêté fédéral du 15 avril 1910 allouant des subsides pour les mesures prises dans la lutte contre le mildiou, le Conseil fédéral a accordé aux cantons, pour être distribuée aux propriétaires de vignes qui ont fait en 1909 des frais pour le sulfatage de leurs vignes, une subvention de même valeur que celle accordée par les cantons et les communes, à la condition que celle-ci n'ait pas excédé 25 % des frais faits, savoir aux cantons de Zurich, fr. 35,631.01; St-Gall, francs 1550.07, et Neuchâtel, fr. 80.

Statistique des marchés au bétail

Foire de Martigny-Bourg, le 13 juin 1910			
Animaux	Nombre	Vendus	Prix
Chevaux	15	5	450 800
Mulets	8	3	500 750
Taureaux reproduct.	4	2	340 520
Vaches	198	60	300 650
Genisses	25	20	240 420
Veaux	10	10	50 120
Porcs	45	32	40 90
Porcelet	68	45	16 26
Moutons	36	32	25 45
Chèvres	35	30	30 60

Observations: Bonne fréquentation de la foire; police sanitaire bonne.

Renseignements

Cible de Sion

Le comité de la Cible de Sion par suite de la réfection des cibles a modifié l'horaire des tirs du printemps et les a fixés comme suit: 26 juin, 3 et 10 juillet.

Le Stand sera également ouvert les 17 et 24 juillet pour les tirs facultatifs. L'inauguration du tir au pistolet est fixée au 26 juin.

Le tir militaire aura lieu les 19 et 26 juin.

Ouverture du tir pour le tir militaire: 6 h. du matin, pour les tirs ordinaires et le tir au pistolet: 1 1/2 du soir. Le comité.

Faits divers

Nouveau refuge au Cervin

Le Club alpin suisse se propose, annonce-t-on de construire à cinq cents mètres au-dessous du sommet du Cervin, non pas un simple refuge, mais une sorte de véritable hôtellerie de deux étages.

Un clubiste, M. Solvay, de Bruxelles, aurait fait don dans ce but d'une somme de vingt-cinq francs. Ce n'est pas sans appréhension que l'on voit ce projet à Zermatt. Un refuge de ce genre, en mettant l'ascension du Cervin à la portée de tous, enlève à la montagne son caractère redoutable et en détournera certainement beaucoup d'alpinistes sérieux. On rabaissera ainsi le géant au niveau d'une cime vulgaire. C'est donc l'occasion pour les amis de la nature de pousser à nouveau leur cri de guerre: « Protégez les sites! »

Mais en plus de ce côté sentimental de la question, il y en a un autre: près de soixante hommes, à Zermatt, ont embrassé la carrière de guide. Pour beaucoup d'entre eux ce métier est un véritable gagne-pain. Or, c'est l'ascension du Cervin qui est pour eux la plus rémunératrice. La construction du refuge projeté ouvrira à une nuée de « führerlose » et portera ainsi un coup sensible à une industrie locale intéressante.

En considération de ces faits, la commune de Zermatt vient de se refuser à concéder au Club alpin le terrain nécessaire à la construction du refuge. Comme toutefois un abri au-dessous du sommet rendrait de réels services en cas de mauvais temps ou d'accident la commune serait prête à excaver sur un point favorable une sorte de caverne ou, en cas de danger, l'on trouverait à se mettre à l'abri, mais où l'on ne pourrait sans inconvénients sérieux songer à passer la nuit en temps ordinaire.

Route du Grimsel

De fortes équipes d'ouvriers sont occupées au déblaiement des neiges et si le temps reste au beau la route sera livrée à la circulation des voitures pour après demain vendredi, 17 courant.

Chemin de fer Brigue-Mörjelen

A l'heure qu'il est, le chemin de fer de la Jungfrau est prêt d'atteindre le Jungfraujoch, un col de haute route situé à 3500 m. d'altitude environ, entre la reine de l'Oberland et le Moine. De cette station, il sera facile — encore que légèrement fastidieux — de gagner la cabane de Concordia et l'Eggischhorn, soit le Haut-Valais, par le glacier d'Aletsch, dont les champs immenses peuvent être parcourus sans difficulté.

Il y a quelques années, d'ingénieurs esprits avaient parlé de relier le Jungfraujoch à la Concordia par un service de traîneaux qui amènerait sans fatigue les touristes à l'hospitaller refuge Cathrein. L'idée fit d'abord sourire, mais peu à peu elle semble avoir pris corps et, tout dernièrement, la « Feuille fédérale » publiait un message du Conseil fédéral, concernant la concession d'un chemin de fer à voie étroite, de Brigue au lac de Mörjelen, par la Riederalp et l'Eggishorn. Cette ligne, une fois construite, il ne restera plus, pour relier Interlaken à Brigue par voie ferrée, que le tronçon Jungfraujoch-Mörjelen, précisément celui pour lequel on prévoit un service de traîneaux, tout autre mode d'exploitation étant exclu sur ces vastes champs de neige.

Les adversaires les plus acharnés de la crémaillère dans les Alpes, les adeptes les plus convaincus du Heimatschutz seront obligés de reconnaître que c'est là, vraiment, une entreprise grandiose, qui complètera le chemin de fer de la Jungfrau.

Le projet de voie ferrée Brigue-Mörjelen est fort intéressant. La longueur de la ligne sera de 22 kilomètres (15 km à adhésion et 7 km à crémaillère). Partant de la cité valaisanne, à 677 mètres d'altitude, la voie s'élèvera peu à peu, pour arriver à 2430 mètres au glacier d'Aletsch. L'altitude n'a donc rien d'extraordinaire et cependant les difficultés seront grandes. Sur certains tronçons, en effet, la pente atteint 200 ‰, ce qui est fort coquet. Le devis sommaire s'élève à fr. 3,850,000 environ.

Une des stations appelées sans doute à un très grand avenir est celle de l'Eggischhorn, d'où l'on jouit d'un incomparable panorama sur tout le glacier d'Aletsch, avec les géants qui l'entourent. Aujourd'hui déjà, par les belles journées d'été, il est téméraire de monter à l'Eggischhorn sans avoir retenu d'avance sa chambre à l'hôtel. Ce sera bien pis encore avec le chemin de fer si l'on n'agrandit pas les établissements.

Le point terminus, enfin, sera le très intéressant lac de Mörjelen, dont la disparition périodique a de tout temps occupé les savants. De nombreux visiteurs s'y rendront sans doute.

Et voici, comme peu à peu, les projets les plus vraisemblables se réalisent. Qui aurait cru, il y a 20 ans, qu'un jour viendrait où le touriste, partant d'Interlaken, pourrait gagner, sans fatigue, le Valais en se maintenant à une altitude moyenne de 2500 à 3000 mètres? Et pourtant, ce jour pourrait venir bientôt.

Epidémie infantile

En lisant l'extrait de l'état-civil de la commune de Savèze, publié dans le dernier n° du journal, on aura été frappé du nombre anormal de décès d'enfants en bas âge; il y en a 16 dans le seul mois de mai; dans la première quinzaine de juin ce nombre a encore augmenté dans une forte proportion, et chaque jour on peut voir de pauvres mères désolées porter chez les médecins de Sion leurs bébés malades.

Il s'agit d'une double épidémie de rougeole et de diphtérie qui, depuis quelques semaines désolent non seulement la population des villages de Savèze, mais aussi de Grimisuat; une cinquantaine d'enfants ont, jusqu'ici, succombé au mal dans les deux communes.

Dernière Heure

Hautes eaux et inondations

MUNICH, 15. — De toute la Bavière on reçoit des nouvelles d'inondations et de hautes eaux sur plusieurs points les communications ferroviaires ont dû être suspendues.

A Fuessen, le Poellat a débordé et la contrée de Hohen Schwangau ressemble à un immense lac.

Le Lech a grossi considérablement; la pluie continue et on craint une catastrophe.

INNSBRUCK, 15. — De graves inondations ont commencé dans le Zillertal. A Uderns, notamment, les pompiers et la troupe se sont rendus sur les lieux pour porter secours à la population.

ALTENAHR, 15. — Jusqu'à mardi après midi on avait ramené 49 morts. Selon les dires de l'entrepreneur Liseten on craint que 70 ouvriers n'aient péri.

La question crétoise

LONDRES, 15. — A la Chambre des communes, sir Ed. Grey a exposé que la politique du gouvernement de Londres, dans l'affaire crétoise, ne diffère nullement de celles des autres puissances protectrices. Elle consiste à maintenir la souveraineté de la Turquie et à favoriser le bon gouvernement de l'île sous le régime de l'autonomie.

CONSTANTINOPLE, 15. — Les journaux annoncent que la Porte a chargé son ministre à Athènes de protester contre les mauvais traitements qu'on a fait subir pendant l'agression livrée à un navire roumain, à un officier turc et à plusieurs passagers.

Si ces mots sont sur la boîte



La Guérison est dans la Boîte

Les Pilules Pink contiennent en effet tout ce qu'il faut pour vous guérir, puisqu'elles contiennent de quoi vous donner du sang, et que le sang c'est la vie.

Voyez ce que les Pilules Pink ont fait pour cette personne, alors que tous les autres médicaments s'étaient montrés impuissants.

Mme Royet André, 6, rue St-Claire, à Lyon écrit.

« Depuis 6 ans, environ, ma santé avait décliné. L'origine de ma maladie remontait à des couches difficiles. Tout le monde me disait que j'avais mauvaise mine, et pour moi, je sentais bien que j'avais complètement perdu l'appétit et que mes forces diminuaient tous les jours. Mes jambes ne pouvaient plus me porter. J'ai beaucoup souffert aussi de l'estomac. J'étais obligée de surveiller énormément mon alimentation, sans quoi j'éprouvais des douleurs suivies de migraines, nausées et quel que fois aussi de vomissements. J'avais pris bien des remèdes et je n'avais éprouvé aucune amélioration. Le désespoir m'a pris alors et j'ai été en proie aux idées noires. Plusieurs personnes sont venues me voir et m'ont conseillé d'essayer les Pilules Pink. J'ai suivi leur conseil et j'ai pris ces pilules. Je dois avouer qu'elles m'ont soulagée très rapidement et qu'elles m'ont redonné toutes mes forces, que depuis le traitement des Pilules Pink, mon estomac fonctionne très bien et que mes digestions sont parfaites. »

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, rhumatismes, neurasthénie.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt MM. Cartier et Jorin, droguistes, Genève, 3 fr. 50 la boîte 19 francs les 6 boîtes franco.

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt MM. Cartier et Jorin, droguistes, Genève, 3 fr. 50 la boîte, 19 fr. les 6 boîtes, franco.

cié publiquement l'armée de cette imposante manifestation.

Après midi lecture a été faite, par un héraut en costume de l'époque, de la proclamation du maire, commémorant l'événement du 14 juin 1860. Il y a eu réception officielle du conseil municipal à la préfecture.

Au musée, une intéressante exposition de costumes, d'armes sardes, de portrait de l'empereur, de l'impératrice Eugénie, du prince impérial, des actes officiels de l'annexion attire une foule nombreuse.

Accident dans le port de Cherbourg

Un accident s'est produit aux grands travaux du Hommet, dans une cloche sous-marine où travaillaient 20 ouvriers.

Par suite de la rupture d'un câble d'acier un déplacement du caisson a eu lieu et l'air ayant fait défaut l'eau a envahi la cloche. Neuf ouvriers ont été blessés, dont deux gravement, les nommés Jean Besson et Frédéric Lanjepe. Le premier a reçu une blessure à la tête et le second a eu la jambe droite fracturée, ils ont été transportés à l'hôpital maritime.

Un incendie dans un journal

Un incendie a détruit les bureaux du « Daily Herald » à Montréal (Canada). Le feu a pris aux étages supérieurs qui ont été détruits avant l'arrivée des pompiers. Un immense réservoir d'eau contenant 45,000 litres, s'est effondré causant d'énormes dégâts dans tout le bâtiment. Quinze personnes ont été trouvées complètement carbonisées, et l'on croit qu'il y a plus de cent blessés, dont trente-cinq blessés grièvement ont été conduit à l'hôpital.

L'incendie se déclara au-dessous du toit, et les poutres s'enflammèrent avec une effrayante rapidité, portant l'incendie jusqu'au bâtiment voisin, la Banque Impériale, où les dégâts furent rapidement arrêtés.

L'incendie qui s'est déclaré a empêché les victimes, enchevêtrées dans les débris, de s'enfuir. La plupart travaillaient dans l'atelier de brochage du « Daily Herald ».

Les préparatifs des funérailles des victimes du Pluviôse

CALAIS, 15. — On a commencé la décoration de la salle des pas-perdus et l'Hôtel de Ville, d'où partira le cortège funèbre. Les murs sont tapissés de tentures lamées d'argent ayant servi aux obsèques de Victor-Hugo et de Gambetta. De placés en place, sont disposés des lampadaires et des brûle-parfums en bronze. Sur une tenture se détacheront des écussons tricolores.

Dans le dépôt mortuaire, les neuf bières sont alignées, recouvertes de draps tricolores. Des gerbes de fleurs ont été déposées sur celles du commandant Callot et de l'enseigne Engel. Devant les cercueils, un piquet d'honneur monte la garde. Les autres bières vides sont alignées, attendant les corps. Le spectacle est au plus haut point impressionnant.

Le comité local de la Croix-Rouge française adresse un vibrant appel à la population, où il rend hommage au programme des obsèques officielles, mais il déclare que le service d'ordre ne permettra qu'à de rares personnes de pénétrer à l'intérieur de l'église. Pour répondre au vœux de toute la population, il convoque celle-ci à une messe de « Requiem » qui sera dite à la mémoire des héros engloutis au service de la France, à dix heures du matin, à une date qui sera indiquée ultérieurement.

Le Vatican et l'Allemagne

La réponse du Vatican à la note prussienne relative à l'encyclique est arrivée à Berlin. La curie déclare que l'encyclique ne sera pas portée par les évêques à la connaissance des fidèles.

Cette déclaration donne satisfaction à certains milieux protestants, qui croient que de la sorte l'agitation s'éteindra.

La déclaration du Saint-Siège arrive cependant après la publication du texte latin de l'encyclique dans l'évêché de Bamberg. Mais celle-ci sera considérée comme non-avenue, et la polémique violente qui vient de commencer dans les journaux bavarois à la suite de cette publication sera arrêtée.

Dans les milieux officiels, la réponse du pape est considérée comme satisfaisante.

veillance plus étroite sur certaines juridictions et sur les magistrats chargés de leur contrôle afin que les justiciables n'aient pas à subir des taxations abusives pour les actes de procédure. L'interpellation demande qu'avant d'établir des lois nouvelles sur ces matières, on applique et on améliore la législation existante. (Appl. à l'extrême-gauche et sur divers bancs.)

La suite est renvoyée à jeudi et la séance est levée.

Inondations

Les pluies abondantes qui ont accompagné les orages de ces derniers jours dans la région de la Haute-Seine et vers le Morvan ont provoqué une légère crue de la Seine; les cotes relevées sont d'une trentaine de centimètres au-dessus de la normale; la Seine montera encore, des crues de la Marne, de l'Yonne et du Loing étant annoncées.

La Garonne a également subi une crue importante; on annonçait hier soir une hausse de 3 m. 90; les bas quartiers de Toulouse sont submergés.

A Pantiers un quartier est inondé.

En Eure-et-Loire, les dommages causés par les orages sont considérables; pour la vallée du Loir, on les évalue à 400,000 francs; dans la région de Dreux, la foudre a incendié plusieurs fermes et la grêle a ravagé la contrée.

De tous les points de l'Allemagne, on signale de nouveaux orages et de nouvelles inondations.

A Waldpforzheim, plusieurs maisons ont été incendiées par la foudre; à Schlud; des maisons ont été enlevées par les eaux.

L'Ahr, affluent gauche du Rhin, près de Coblenz, charrie des cadavres de nombreux bestiaux, de meubles de toutes sortes; un régiment du génie travaille activement à secourir les sinistrés; dans les parties basses de la vallée de l'Ahr, transformées par l'inondation en véritables lacs, les soldats ont déjà retiré des eaux trente-six cadavres. Certains journaux évaluent le nombre des victimes à plus de cent cinquante.

Nouveaux tremblements de terre en Italie

Dans la nuit du 13-14 une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie à Reggio-de-Calabre, Mileta, Gallina. Une forte secousse a été ressentie également à dix heures trente à Messine et Gallina. Il n'y a aucun dommage.

Elections américaines

Le parti républicain américain, qu'inquiétaient fort pour les élections législatives d'automne les élections partielles qui ont eu lieu dans ces derniers temps et qui ont favorisé les éléments radicaux démocrates et républicains dissidents, commence à se rassurer.

L'Etat d'Iowa qui était le principal foyer de la dissidence républicaine, vient d'élire un gouverneur et deux membres du Congrès, appartenant au parti républicain orthodoxe, après une lutte énergique avec les dissidents. Les leaders du parti républicain ne dissimulent pas une satisfaction qui prouve combien leurs craintes ont été sérieuses.

A Pittsburg (Pennsylvanie), boulevard des républicains orthodoxes, ceux-ci ne l'ont emporté que de très peu dans un district où ils ont été écartés dans un autre par un dissident ennemi des trusts et du « cannonisme » aux élections primaires de candidats au Congrès.

Heureusement les élections de l'Iowa ont effacé la mauvaise impression de celles de Pittsburg pour le parti du président Taft. On attribue ce revirement favorable à la politique plus radicale adoptée par le président.

Le cinquantenaire savoyard

Les fêtes commémoratives de l'annexion de la Savoie continuent au milieu de l'enthousiasme général, des populations.

A Annecy, les troupes de la garnison, 11e alpin et 30e d'infanterie, précédées de leurs musiques et des trompettes du 4e dragons venus de Chambéry, ont reproduit l'entrée de l'armée française en Savoie. Comment en 1860 les troupes ont été reçues par le conseil municipal devant l'hôtel de ville. Le maire a remer-

boivent beaucoup d'alcool — d'une part et, d'autre part, les ouvriers des chemins de fer, qui sont, en général, sobres: sur 100,000 vivants de 35 à 45 ans, en une année, 7 ouvriers de chemins de fer et 33 charretiers meurent d'alcoolisme; 168 ouvriers des chemins de fer et 296 charretiers meurent de phthisie.

Un autre graphique démontre qu'à partir de 30 ans, environ la phthisie est deux ou trois fois plus fréquente chez les hommes que chez les femmes. Sans doute, conclut l'auteur, parce que l'alcoolisme est incomparablement plus fréquent chez ceux-là que chez celles-ci.

Donc, pour combattre la phthisie en France il faut commencer par combattre l'alcoolisme. Si l'on parvient à faire que l'usage de l'eau-de-vie ne fut pas plus répandu dans le nord de la France que dans le reste du pays, on sauverait de la phthisie un nombre d'hommes incomparablement plus grand que n'en soignent les sanatoriums et les dispensaires les plus dispendieux.

Or, en France, on n'a jamais attaqué l'alcoolisme que « par d'innombrables discours » et ces discours paraissent avoir été inefficaces, puisque « la France est presque le seul pays où la quantité d'eau-de-vie consommée n'ait pas cessé d'augmenter depuis trois quarts de siècle, (sauf peut-être mais c'est fort douteux, depuis sept ou huit ans) ».

Or, « la limite de la forte consommation de l'eau-de-vie est presque exactement celle de la culture de la vigne ». Autrement dit, dans le pays où la boisson ordinaire est le vin, on boit beaucoup moins d'eau-de-vie que dans ceux, où la boisson ordinaire est le cidre ou la bière, ou encore, plus rapidement: « le vin est l'ennemi de l'eau-de-vie... » Car « l'homme du peuple, lorsqu'il a bu un verre de vin, et plus spécialement de vin rouge, trouve dans sa saveur tonique une satisfaction suffisante, tandis qu'un verre de bière ou de cidre lui laisse désirer un stimulant plus actif ».

Les interpellations à la Chambre française

Les députés nouvellement élus à la Chambre française ont hâte de faire valoir leurs talents oratoires: aussi dans les interpellations de lundi et mardi, on ne trouve que des noms nouveaux parmi les orateurs.

Lundi, les socialistes unifiés Thomas, Brizon et Lanche ont fait un exposé de leurs doctrines et critiqué la déclaration ministérielle de M. Briand. Mardi, c'est le tour de M. Aubriot, socialiste. Après avoir repoussé l'accusation d'une compromission des socialistes avec les réactionnaires et critiqué le projet de réforme électorale, d'après l'analyse qui en a été donnée dans la presse, il exprime sa défiance de la vraie proportionnalité de ce système. Il s'élève contre l'idée d'un renouvellement partiel.

Il demande une amnistie qui adoucisse les rigueurs des conseils de guerre.

M. Ajam développe ensuite son interpellation sur la politique économique et fiscale du gouvernement. Au milieu des interruptions et des vociférations de l'extrême-gauche, il déclare que l'alliance avec les socialistes, dont ceux-ci ont seuls profité, n'a plus de raison d'être. Il est temps, dit-il que le parti républicain ait enfin sa personnalité propre, exempte de toute compromission.

M. Ajam reproche à M. Briand de n'avoir placé la question de défense laïque qu'à la fin de sa déclaration.

M. Briand lui répond qu'il en a fait ainsi pour indiquer sur quelles bases devait se constituer la majorité.

M. Ajam se déclare satisfait des déclarations du président du conseil. Il répète qu'il ne doit pas y avoir d'équivoque dans le programme radical. Tant que les radicaux s'obstineront à se compromettre avec l'épithète de radicaux-socialistes, cette équivoque existera pour le plus grand bien des collectivistes que la masse considère simplement comme des radicaux plus avancés (protestations).

En terminant, et après avoir pris position contre les monopoles, M. Ajam souhaite que la réforme administrative ait pour résultat de débarrasser les maires ruraux d'inutiles paperasseries (Vifs appl. sur de nombreux bancs).

M. Adrien Veber développe ensuite son interpellation. Il demande qu'on exerce une sur-

Ce matin, mercredi, on a mis 10 enfants à bière, et hier, 7.

Il n'y a aucun docteur ni à Savèze, ni à Prignat. Les pauvres parents doivent venir sion pour soigner leurs enfants et la plupart a temps lorsqu'on les porte chez le docteur, sont déjà à la dernière extrémité.

Dans ces conditions il est absolument urgent qu'un médecin soit sur place, sinon la terrible épidémie continuera ses ravages pendant qu'il y aura encore des victimes à atteindre.

Le Conseil d'Etat a décidé de faire procéder à une enquête par le médecin du district.

NOUVELLES DIVERSES

Le vin, ennemi de la tuberculose

Dans la revue « Tuberculosis » organe de l'Association internationale contre la tuberculose », que préside M. Léon Bourgeois, M. Jacques Bertillon publie un intéressant article sur la « Fréquence de la phthisie dans ses rapports avec l'alcoolisme ».

L'auteur constate tout d'abord que depuis cette année seulement, on dresse, pour toute la France, des statistiques des causes de décès alors que cette utile opération se pratique depuis longtemps dans maints pays étrangers. Il regrette néanmoins que les statistiques françaises soient encore incomplètes et insuffisamment détaillées.

Par les données que lui ont fournies ces statistiques, et que nous résumerons plus loin, l'auteur aboutit aux conclusions suivantes:

De toutes les causes qui favorisent le développement de la phthisie, il n'y en a pas en France qui ait l'importance de l'alcool.

Donc, pour combattre la phthisie en France il faut commencer par combattre l'alcoolisme. Combattre ce dernier fléau, c'est combattre l'autre.

Nos chiffres nous donnent encore un enseignement. Pour combattre l'alcoolisme (et la phthisie), il est sage de favoriser dans le nord de la France l'usage du vin, puisque le vin est l'ennemi de l'eau-de-vie.

Nous pouvons même calculer — à condition de ne pas prendre ce calcul trop au sérieux — quelle est l'économie de vies humaines qu'on pourrait espérer.

Les 28 départements du Nord (en y joignant la Lorraine et la Franche-Comté) forment un total de 18 millions 338,000 habitants, ayant compté 42,190 décès par phthisie (soit 230 pour 100,000) en 1906.

Les cinquante-neuf autres départements forment 20,858,000 habitants, ayant compté 29,306 décès par phthisie (soit 140 pour 100,000). Si les 28 départements buveurs de cidre et de bière buvaient du vin, ils ne boiraient plus d'eau-de-vie et la phthisie y tomberait à 140 pour 100,000, comme dans le Centre. Ils auraient, donc 16,500 décès par phthisie en moins.

Pour aboutir à ces déductions — qui sont une manière d'hymne prosaïque à la gloire du vin — l'auteur a dressé de nombreux tableaux graphiques et cartes géographiques dont nous reproduisons ci-dessous l'essentiel.

Et d'abord, il faut savoir qu'en 1906, par 100,000 habitants, il est mort de phthisie pulmonaire, en France, 182 personnes (dans les villes en général, 271 et dans les campagnes seulement 131). A Paris 378, Rouen pour 406 et le Havre pour 406 également. Ce sont les trois villes françaises les plus frappées.

Or, les cartes de la phthisie pulmonaire et de l'alcoolisme permettent de se rendre compte que les départements du Nord et de l'Est, ceux-là où on boit le plus d'alcool, qui sont aussi les plus atteints par la tuberculose.

Une autre statistique donne les chiffres de la mortalité chez les cabaretiers anglais, qui sont en général alcooliques, par comparaison avec la mortalité dans l'ensemble des boutiquiers de même nationalité: de 25 à 35 ans (sur 100,000), 214 boutiquiers de toutes catégories n'eurent 465 cabaretiers décédés. De 35 à 45 ans, on relève (sur 100,000) 245 décès de boutiquiers pour 579 décès de cabaretiers. Le même calcul a été fait, en Angleterre encore, pour les charretiers — qui

Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais (37)

La malédiction

du testament falsifié

Monsieur Honoracé était toujours pour lui une véritable énigme et nous verrons plus tard qu'en effet, ce personnage était, de son temps, un des originaux les plus connus de Paris, qui en compte cependant un si grand nombre. Ce n'était donc pas un être fantastique mais un homme qui a réellement existé et vécu comme nous le décrivons dans cette histoire.

Retournons à Raymonde, qui faisait sa prière du soir à l'église de la Madeleine, comme elle en avait l'habitude.

Son visage encore beau, malgré son âge, portait l'empreinte d'un secret chagrin ou de quelque noir souci. Peut-être était-elle tourmentée par un remords, ou bien y avait-il dans sa vie passée quelque terrible événement qu'elle ne pouvait oublier.

L'église était faiblement éclairée, le silence n'était interrompu que par les pas légers de quelqu'un qui entraînait dans le temple, ou par les soupirs d'un cœur oppressé.

Raymonde, après avoir fini sa prière, se leva et laissa retomber son voile noir. Au moment où elle s'approcha du bénitier, une femme lui toucha doucement le bras.

Raymonde, toute étonnée, se retourna et aperçut une figure qui ne lui semblait pas inconnue.

— Vous êtes la veuve Brion? lui dit l'étrangère.

— Que désirez-vous de moi? demanda Raymonde fort surprise; elle n'avait point de connaissances à Paris.

— J'ai à vous parler, Madame Brion, et je vous accompagnerai à la rue d'Argenson, au n. 3.

— Maintenant je me rappelle vous avoir vue dans la maison.

— Oui, je suis la femme du propriétaire, et j'ai une communication à vous faire, Madame Brion. C'est mon devoir de vous avertir que vous êtes épiée par de vilains gens.

— Par de vilains gens?

— Nous ne savons pas s'ils en veulent à votre bourse, ou si ces coquins ont une autre intention. Ils épièrent aussi le jeune homme qui vient vous voir de temps en temps. Alors j'ai dit à mon mari: Il faut avertir Madame, qui semble ne pas s'en apercevoir.

— Pas le moins du monde! nous n'en savons absolument rien! répondit Raymonde.

— Ne vous effrayez pas, Madame Brion, mais il vous faut être sur vos gardes, car ces scélérats n'épargnent personne et ils sont capables de tout.

— Sainte Mère de Dieu!

— Mon mari dit dit que ce qui vaudrait le mieux pour vous, serait de changer de demeure.

— Je comprends, dit Raymonde, il craint pour sa maison.

— Hem, pas seulement cela, mais il s'agit aussi de la réputation de sa maison, vis-à-vis des autres locataires.

— Ainsi je dois quitter immédiatement, dit Raymonde, qui avait peine à cacher la mortification que lui causait ce renvoi inattendu.

— J'ai bien pensé que vous écouteriez un bon conseil; encore hier au soir, mon mari les a vus errer autour de la maison.

— Mais comment savez-vous que c'est à moi qu'ils en veulent?

— Oh! nous les observons depuis bien des jours; souvent ils ont une femme avec eux, N'est-il pas venue une bouquetière chez vous, la semaine passée?

— Oui!

— Eh bien, elle est de la bande, poursuivait l'hôtesse, elle n'est montée chez vous que pour vous espionner.

— Vous me faites trembler.

— C'est comme nous, Madame Brion. Sainte Geneviève! C'est une véritable bande de coquins. Aussi mon mari n'y tenant plus, a cherché à écouter ce qu'ils disaient; il paraît qu'ils en veulent à la jeune fille qui est chez vous et à ce jeune homme.

— Quelle terrible nouvelle!

— En effet ma pauvre madame Brion!

— Je ne sais que faire, dit Raymonde, en atteignant la maison qu'elles habitaient toutes deux.

— C'est fâcheux, vraiment très fâcheux! fit l'hôtesse, mais tranquillisez-vous toutefois, cela s'arrangera. Il vous faut déménager le matin de bonne heure, pendant que ces coquins dorment, alors vous en serez débarrassés.

— Oui; c'est ce qu'il faudra faire.

— Mon mari vous regrette beaucoup, Madame, car vous êtes une digne femme, mais, puisqu'il n'y a pas d'autres remèdes, il vous

conseille d'aller chez un de ses cousins qui tient un bureau de location; là on vous indiquera tout de suite un appartement qui vous conviendra.

— Merci, dit Raymonde.

— Il s'appelle Valeur et demeure Boulevard de la Madeleine, n. 23. Allez-y demain, et vous pourrez déménager le jour après car ici vous n'êtes plus sûres de votre vie.

— Merci de l'intérêt que vous nous témoignez, dit Raymonde, en refermant la porte de son logement.

Lorsqu'elle entra dans la chambre, elle était si bouleversée, si pâle et si tremblante, que les deux jeunes filles furent effrayées. Au bout d'un moment elle se remit un peu et leur raconta ce qui venait de se passer.

— Dans ce cas, il nous faut quitter cette maison le plus tôt possible, chère tante, dit Adrienne, mais pourquoi pleurez-tu, mon amie?

— Car c'est moi qui suis la cause de tout cela, interrompit Marietta, c'est seulement à André et à moi qu'ils en veulent, et c'est Oudarde qui les envoie.

— J'ai eu la même pensée, dit Raymonde.

— Comme j'ai peur! continua Adrienne; astu bien fermé toutes les portes, chère tante?

— Oui, mon enfant, pour le moment nous nous ne risquons rien, et dès demain je me procurerai une autre demeure.

— Mais il faudra les dénoncer à la police, dit Adrienne.

— Tu sais, dit Raymonde, presque effrayée, que je n'aime pas à attirer l'attention sur moi, je tâche de vivre retirée. Mais il se fait tard, allons nous coucher.

fenêtre, et cachés derrière les rideaux, elles cherchaient à découvrir si elles ne verraient rien de suspect.

Raymonde était encore plus agitée; elle fut prête de bonne heure, et habillée de noir et soigneusement voilée, elle quitta la maison, après avoir recommandé aux jeunes filles d'être très prudentes et de n'ouvrir à personne.

Elle s'achemina vers le Boulevard de la Madeleine, chercha le n. 23 où on lui dit que M. Valeur demeurait dans la seconde cour. Elle s'y rendit, monta un escalier conduisant à une porte vitrée, et frappa.

Une voix cria: Entrez, et Raymonde ouvrit la porte.

Elle aperçut une chambre sombre, sale et en désordre. Sur une table près de la fenêtre, se trouvaient pêle-mêle des papiers, des actes des livres et au milieu de tout cela, une tasse de café, une assiette et une cuillère, des restes très peu appétissants et un encrier. Les chaises étaient couvertes également de papiers et de vieux habits.

Un homme, n'ayant que les vêtements les plus indispensables, une pipe à la bouche, un livre à la main, était étendu sur un sofa déchiré. Un seul objet de luxe, une tabatière en argent, se trouvait sur une chaise devant lui.

A la vue de ce taudis, Raymonde fut sur le point de ressortir.

Mais l'homme se leva précipitamment et boutonna son habit, décidé à ne pas laisser échapper la proie que son bonnet étoilé lui envoyait.

— Approchez-vous, je vous prie, Madame!

— Je veux parler à Monsieur Valeur, dit Raymonde.

— C'est mon nom, Je suis agent. A qui ai-je l'honneur de parler?



Vous-avez une bonne Montre ?

Ne gaspillez pas votre argent en achetant de la camelote aux colporteurs qui courent le pays. Demandez ma montre « Ancre » de précision de 11 à 21 rubis réputée la meilleure pour agriculteurs, artisans. Prix-courant gratis. Pas de montre à vil prix, pas de Koskop, mais seulement des montres « Ancre » de 1er choix garanties.

Echanges d'anciennes montres. Pendules réveils. Réparations de montres de toute provenance. Facilité de paiement pour personnes solvables.

HORLOGERIE
A. LAAGER, père
Péry près Bienue

S. P. Flury & Co.

Coire, Maison fondée en 1854

Marques de notre production:

Champagne

doux et sec. Crus choisis des environs d'Epernay.

Asti

doux et mi-sec. Vins mousseux avec excellent bouquet de muscat. Clair comme le Champagne. Faible contenance d'alcool.

TOUS LES COMMUNIQUÉS

pour concerts, représentations, comérences, réunions, courses, etc. ne seront insérés dorénavant que s'ils sont accompagnés d'une

Annonce

Le Savon

Au Goudron et au Soufre
marque: deux mineurs
est depuis bien des années reconnu le meilleur remède contre toutes les impuretés de la peau, boutons, pellicules des cheveux et de la barbe. Véritablement de **Bergmann & Co., Zurich.**
En vente à 75 Cts, chez: **P. de Chastonay, pharm., Sierre**

LAPINS

Elevage d'amateur
A vendre lapereaux — beaux sujets.
Papillons géants le couple fr. 5.—
Russes " " " 3.50
Hollandais, " " " 3.50
Métis Flandrais, etc. " " 3.—
S'adresser: **G. Gessler, à Batassé, ou à Sion.**

Aux personnes souffrant de maux de cou, du larynx aux asthmatiques!

Quiconque veut se débarrasser une fois pour toutes des maux des poumons et du rayux, de l'asthme, même dans les cas les plus anciens et invétérés, peut s'adresser à **M. Wolfiski, à Berlin, Weissenburgstrasse, 79.**
Des milliers de certificats offrent une garantie détonante de m
Brochure gratis.



SOCIÉTÉS INDUSTRIELS COMMERÇANTS ADMINISTRATIONS

Pour vos travaux d'impression adressez-vous à **l'IMPRIMERIE GESSLER SION**

qui livre promptement et à des prix modérés:

Circulaires, Livres, Brochures, Registres, Affiches, Programmes, Statuts, Factures, Memorandums, Diplômes Enveloppes, Tête de lettres, Cartes de visite, Cartes de vins, Etiquettes de vins, Menus, Prix-courants, etc., etc.

Travail soigné

Instrument de musique
A. DOUDIN, Bex
Fournisseur de l'Armée fédérale

Magasin le mieux assorti en tous genres d'instruments de musique. Fourniture pour tous les instruments. Achat, échange et location de pianos, harmoniums, etc. Cordes renommées. 415

Nicklage — Argentures
Adressez-vous de préférence aux fabricants plutôt qu'aux revendeurs, vous en serez mieux servis et à meilleur marché.

SENRITA

TONDEUSES 6-12 pour coiffeur, coupe parfaite et garantie, 3 et 7 mm. fr. 5.50. La même coupe 3,7 et 10 mm. 6 fr. Tondeuse chevaux 3.50. La même avec une seule vis, 4.50

COUTEAUX ordonnances militaires à 2 fr. 2.50. Pour Officiers fr. 3.50.

Armes à feu
Flobert 6 mm. fr. 2.50 Grand fr. 4.50. Revolver 6 coups 7 mm. depuis 5.50 Nickelé fr. 6.50

Bicyclette „Colombe“ et „Touriste“, modèles 1910.
Garantie une année fr. 85. Supplément pour moyeu à roue libre et frein à contre-pédalage Torpedo fr. 15; enveloppes de vélos fortes fr. 4.50, de montagne fr. 3.50, chambre à air fortes fr. 3.50. La „Colombe“ 5 ans de garantie.

Se raser devient un plaisir en employant le nouveau rasoir mécanique **Américain ou Globe-Trotter.** Garantie, impossible de se couper et rase avec une finesse extrême, AMERICAN complet fr. 3.75 soigné fr. 4.50, Globe-Trotter avec 2 lames dans un bel écriin, fr. 6.50. Rasoir diplômé par coiffeur émérite garanti 5 ans avec écriin fr. 2.50. Cuir à rasoir avec écriin et tête fr. 2.50. Tasse à rasoir avec écriin et tête fr. 1. Grand fr. 1.50; poudre de savon, la boîte 50 cts. Pinceau à barbe Ire qualité 50 cts. Grand modèle fr. 1 etc. Envoi contre remboursement. — Catalogue gratis et franco.

Nouvelle lampe électrique de poche
garantie et incomparable, somme force de lumière 4-6 volts, prix fr. 2. Avec contact continu fr. 3. Batterie de rechange 0,60 ct. pour tout système qualité extra fr. 1.

NOUVEAU SECATEUR
pour la laine, avec ressort doux et inviolable garanti tout acier 20 cm. fr. 4, 22 cm. fr. 5, 25 cm. fr. 6, ordinaire 22 cm. fr. 2.50

Ls. ISCHI, fab. Payerne

Les vipères

Si la campagne a des charmes incomparable, elle présente aussi quelques dangers. Parmi ceux-ci, on peut compter la vipère.

Dans certaines régions, elle abonde d'autant plus qu'on lui fait moins la guerre. La chasse aux vipères, si elle n'est plus faite par les fournisseurs de la pharmacie, n'en est pas moins pratiquée par des chasseurs spéciaux, auxquels quelques conseils généraux français attribuent certaines primes. Ces primes varient, suivant les départements, de 25 à 50 centimes par tête de vipère; M. J. Barberet dans son intéressant volume « La Bohème du Travail » raconte avoir connu dans la Côte d'Or, un chasseur de vipères qui depuis 21 ans en détruit annuellement 1500 et se fait 450 francs de rente.

L'Allemagne paie mieux les chasseurs de vipères: elle donnait autrefois jusqu'à 3 fr. 75 par tête, et M. Barberet raconte l'histoire d'une chasseresse qui, aux alentours de Metz, en détruisait tant qu'on dut réduire la prime. Malgré le minime de la prime française, la destruction des vipères serait réellement efficace si les formalités administratives étaient plus simples. La prime doit être réclamée aux préfetures ou aux sous-préfetures ce qui occasionne un dérangement que n'affrontent point les cultivateurs. Si la prime pouvait être touchée à la mairie ou à la caisse postale, ils en détruiraient bien davantage.

Quoiqu'il en soit, il importe de se méfier, dans les parties de campagne, du serpent caché dans l'herbe. Chaque année, au début de la saison chaude, on relate des morsures de vipères suivies de mort. Viaud estime que la morsure de ce reptile entraîne la mort une fois sur vingt-cinq!

Quelles sont les mœurs de ce dangereux animal?

La vipère est craintive, mais, si on peut dire qu'elle n'attaque pas l'homme la première, elle se croit si vite en état de légitime défense contre lui que défensive est pour elle synonyme d'offensive. Aussitôt qu'elle a peur elle se roule en spirale, se détend brusquement comme un ressort, ouvre une large gueule, et par un choc violent, enfonce ses crochets d'un seul coup dans la chair.

Le mécanisme de ses crochets est très perfectionné. Ce sont deux dents pointues et percées d'un canal; elles reposent par leur base sur les ampoules qui servent de réservoir au venin; le choc des dents contre la peau comprimant les ampoules, fait sortir le venin par les petits canaux; il pénètre ainsi directement dans la blessure pour se répandre aussitôt dans l'organisme.

Il est facile de comprendre que si les crochets rencontrent un tissu résistant, ils ne le traversent pas. De là le bon conseil de ne se promener dans la campagne qu'avec des bottines de cuir, et de préférence des bottines.

Mais si, par malheur, on s'est laissé mordre par une vipère non dégoûtée, le traitement à suivre répond à deux indications bien distinctes: empêcher d'abord le venin de passer dans la circulation sanguine; enlever

le venin de la plaie localisée et le détruire.

Pour remplir le premier point, il suffit d'arrêter la circulation du sang au dessus de la partie mordue, c'est à dire entre la plaie et le cœur et, à cet effet, on doit faire une ligature élastique avec un mouchoir roulé, une ficelle, les cordons de sa chaussure. Cette ligature faite, on lave la blessure et on la comprime pour chasser la plus grande quantité de venin possible; si le liquide refusait de s'écouler par un orifice trop étroit, il ne faudrait pas hésiter à élargir cette ouverture par une légère incision.

L'application d'une ventouse est le meilleur moyen d'attirer le sang, mais il aurait l'inconvénient d'être peu pratique si tout le monde n'avait à sa portée une ventouse excellente, c'est la bouche Sucez donc la morsure de toutes vos forces, vous pouvez le faire sans crainte pourvu que vous n'ayez pas de blessure aux lèvres, car, phénomène bizarre, les venins d'origine animale ne sont pas absorbés par l'estomac.

Cependant, ligature, lavage, ventouse ou succion pourraient être insuffisants. Il est bon de cautériser la plaie aussitôt que possible, pour détruire les premières couches de tissus déjà imprégnés de venin. Dans ce but, on se sert bien entendu du caustique que l'on a sous la main, mais je donne la préférence au fer rouge — la première chère venue fera l'affaire — ou à l'acide phénique pur, une fois deux gouttes.

Voilà le traitement local. Comme traitement général, le meilleur consiste à provoquer la transpiration et l'abondance des sécrétions du

côté de la peau et de la vessie, avec lesquelles s'éliminera le poison.

Il faut prudent toutefois de se mettre le plus tôt possible entre les mains du médecin qui aura recours au serum antivenimeux dont l'efficacité s'est montrée souveraine dans la plupart des cas.

Docteur Vigenaud.

Mois de mai 1910

Conthey — Etat-civil

NAISSANCES

Roch Esther Nélie, de Joseph, Port-Valais. Quennoz Marthe Clarisse, de Joseph, Conthey-Bourg. Nancoz Innocent Joseph de Placide, Conthey-Place. Sauthier Auguste Alexandre de Benoni, de Bourg-Conthey. Udry Marcelin Edouard, de Pierre, Conthey-Daillon. Antonin Arthur François, de Fabien, Conthey-Erde. Rapillard Bernard Isaie de Lucfen, Sensitive. Carroz Joseph Constant de J.-Albert, d'Arbaz. Roh Julie Henriette, de Julien, Conthey-Erde. Sauthier Marcel de François-Louis, Conthey-Aven. Quennoz Jules André, de Jean, Conthey-Place. Udry François Robert de Joseph, Conthey-Erde. Udry Prosper de Joseph, Daillon, Vergères Joseph Camille de François César, Premplaz. Germainier Camille, Angèle, de Louis, Daillon. Jacquemet Lucie Julie de Dionis, Conthey-Place. Germainier Marie Emma de Damien, Plan-Conthey. Jacquemet Marie Noélie de Damien, Daillon. Dayen Antoinette Lina de Constant, de Plan-Conthey.

DECES

Nancoz Jean André, Florentin, de Jean-Baptiste. Bourg Antonin Pierre Séverin, de Jean-Pierre, Conthey-Place. Vergères Alexine Philomène de Louis, de Conthey-Bourg. Dissimoz Marie Louisa de Denis; Premplaz. Rapillard Bernard Isai de Lucie, Sensitive. Evéquois Marie Agnès, d'Alexandre, Plan-Conthey. Germainier Marie Elisa de Placide, de Plan-Conthey. Antonin Adrienne Célestine de Célestin, Conthey-Erde. Fumeaux Louis Olivier de François Joseph, Erde.

MARIAGES

Néant.

LA SEMAINE DE SUZETTE

Seul Journal spécialement rédigé pour les PETITES FILLES DE 8 A 14 ANS

Parait le Jeudi

Le Numéro: 10 Centimes

Chez les Libraires ET DANS LES GARES

Raymonde put à peine, répondre, tant elle était effrayée de se trouver dans un endroit pareil.

Monsieur Valeur lui offrit une chaise mal-propre qu'il essuya avec la manche de son habit.

— Asseyez-vous, Madame, dit-il. Vous cherchez un appartement?

— Oui, monsieur.

— Bien, de quel prix vous le faut-il?

— Veuillez m'excuser, je crois m'être trompée.

— Pourquoi, Madame, Je suis un agent d'affaires.

— Je préfère m'adresser ailleurs.

Monsieur Valeur haussa les épaules.

— Vous ne devez en tout cas 3 francs, Madame, dit-il d'un ton ironique.

— Mais vous n'avez rien indiqué.

— Je vous donnerai tous les renseignements désirables.

— Dans ce cas, Monsieur, je vous prie de m'indiquer des appartements; je désire un logis de huit cents francs par an.

Monsieur Valeur s'approcha de la table et feuilleta un cahier, d'un air grave.

— Nous verrons, Madame, dans ce moment je n'ai point d'appartements de 800 francs, mais j'en ai un très beau de 1200, rue d'Argenson n.3, la maison appartient à mon cousin. C'est un premier étage il est habité par une veuve qui va le quitter.

— Ah! vraiment, fit Raymonde en souriant.

— Il y en a un autre de onze cents francs, dans la rue des Dames; deux de six cents — mais! — celui de six cents vous irait peut-être? Ce matin, quelqu'un est venu me de-

mander si je ne connaissais pas un locataire qui prendrait la moitié d'un appartement dans la rue de la Terrasse, n.7.

— Où se trouve cette rue?

— A la Barrière de Monceau, Madame.

— Je la crois qu'il vous conviendra. Le loyer de l'appartement est de neuf cents francs; pour six cents, vous auriez deux chambres et un cabinet, cela vous suffit-il?

— Oui, à la rigueur.

— C'est très bon marché, c'est une occasion. Le monsieur ne garde pour lui qu'une chambre et un cabinet.

— Qui est-il?

— Je crois qu'il est clerc chez un notaire. Son nom est Jules Maréchal. Il est peu chez lui; vous me donnerez une réponse aujourd'hui même.

— J'irai voir cet appartement, Monsieur, voici trois francs.

Raymonde le salua, enchantée de sortir de ce laudis et de se retrouver en plein air.

Elle prit un fiacre et se fit conduire rue de la Terrasse, n.7. La maison avait bonne apparence et était entourée d'un jardin. L'ensemble lui fit une impression agréable. Hélas, elle se doutait peu qu'elle était tombée dans la caverne d'une hyène, qui était venue s'établir là pour se donner l'apparence d'un homme respectable.

Raymonde descendit de voiture, et demanda au cocher de l'attendre.

Elle monta l'escalier, et se trouva dans un grand vestibule. Sur une porte était une carte de visite avec le nom de Jules Maréchal.

Raymonde après avoir frappé deux fois, se trouva en présence d'un monsieur élégamment vêtu, qui l'invita à entrer.

C'était Jules Maréchal.

— Vous désirez louer une partie de votre appartement, Monsieur? demanda Raymonde.

— Oui, madame. Je suis célibataire et j'ai trop de place.

— Voulez-vous me montrer les chambres.

Le ci-devant secrétaire vanta le bon air, le jardin, et introduisit la veuve Brion dans deux chambres claires et jolies. Quant au cabinet, il était sombre. Jules Maréchal fit si bien, que Raymonde se décida à les louer et à y entrer dès le lendemain.

Elle s'en alla satisfaite, remonta en voiture et rentra chez elle. Elle raconta à Marietta et à Adrienne qu'elle avait trouvé à se loger agréablement.

Le lendemain matin de très bonne heure, le dérèglement eu lieu.

La nouvelle demeure fut trouvée charmante, elles se croyaient maintenant hors de tout danger.

En plaçant les meubles, Raymonde aperçut une porte de communication avec le cabinet elle la verrouilla et plaça devant une grande armoire.

CHAPITRE XIX
L'ESPION

Front soupait tranquillement, tout en regardant de temps en temps vers la route, comme s'il attendait quelque chose.

Le mouvement de l'hôtel diminuait; car il commençait à faire nuit.

Tout-à-coup des pas se firent entendre, et un homme parut, tenant par la bride un cheval boiteux.

— H! dit Front, vous revenez déjà! Vous est-il arrivé quelque chose?

— Ce cheval ne vaut rien! répondit l'autre avec un accent étranger, j'ai été trompé! Cet animal boite.

— C'est bien simple, il faut le rendre au marchand qui vous l'a vendu.

— Que dites-vous, monsieur? demanda le paysan qui l'avait vendu.

— Votre bête boite je ne puis pas avancer!

— Ce n'est pas possible, vous plaisantez.

— Vous m'avez trompé, cria le courrier, en colère, ce cheval ne vaut absolument rien.

— C'est plutôt vous qui ne savez pas monter, Monsieur.

Malgré tous les efforts du paysan pour faire marcher sa bête, il dut convenir qu'une de ses jambes flechissait à chaque pas.

— Qu'est-ce que cela signifie? fit-il, il est ensorcelé.

Après bien des discours, on ôta le fer au cheval, et on découvrit une énorme épine, qui était plantée dans son pied.

— En tout cas, il m'en faut un autre, dit le courrier, car celui-ci ne va pas assez vite. Où en trouverai-je un autre?

— Peut-être en ville, fit l'hôte, Hé! Pignol, n'avez-vous pas encore un autre cheval à vendre?

— En tout cas pas à ce Monsieur, répondit le paysan, on ne sait d'où il vient avec son accent étranger.

— Chut, Pignol, dit l'hôte, c'est le courrier du roi.

Le courrier, sans s'inquiéter de tous ces raisonnements offerts de payer comptant la même somme qu'il avait payé pour l'autre.

— Hem, c'est différent, fit le paysan, venez Monsieur. Il nous faut aller au village là-bas, mais vous rattraperez bien le temps perdu.

— Diable, celui-là doit avoir de l'argent à profusion, remarqua un individu.

— Il paraît être Italien, d'après son accent, dit un autre.

— Il doit être un courrier du roi; mais voici Front, connaissez-vous cet étranger?

— Non, il m'est inconnu.

Tous dirent leur opinion, et enfin quelqu'un prononça le mot d'espion.

Front tressaillit, ce mot lui suggéra une idée. Il se fit donner une chambre pour se reposer comptant en tout cas arriver à Toulon, avant son rival.

Le soleil était à peine levé, qu'il sauta de son lit, s'habilla promptement et se fit donner à déjeuner.

— Vous êtes encore ici, Front, et l'autre courrier est parti il y a trois heures, dit l'hôte.

Front proféra un jurément, et après avoir payé sa note, il partit au galop.

Vers le soir, Front s'approcha de la ville de Saint-Etienne; à la barrière, on lui dit que l'autre courrier était arrivé depuis deux heures et qu'il se reposait à l'auberge de la Ville de Lyon.

Il s'y rendit de suite.

— Un étranger est-il descendu chez vous? demanda-t-il, d'un air mystérieux à l'hôte.

— Oui, répondit celui-ci.

— Où est-il?

— Il dort.

— Depuis quand?

— Depuis une heure, je dois le réveiller à onze heures.

Front tira sa montre.

— Il est bientôt dix heures, dit-il, ça ira.

(à suivre).